

Image not found or type unknown



Garde exclusive avec droit de visite

Par **GRISNOIR**, le **24/10/2014** à **16:20**

bonjour, rnje suis séparée du papa de mes enfants depuis un an et demi et je veux obtenir la garde exclusive avec un droit de visite. dois-je saisir le juge des affaires familiales et/ou prendre un avocat.rnquelle est l'option la plus rapide?rnmerci